

Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune: Boissy-aux-Cailles

Autres communes:

R500

Appellation: Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation: Eglise Saint-Martin

Protection: inscription

Arrêté: inscription le 18/03/1926

Étendue de la protection : L'église de Boissy-aux-Cailles : inscription par arrêté du 18 mars 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.